

Monsieur le Préfet,



Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 modifiée et de l'article 1er de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite :

COMITE DES FETES : CHAMEYRAT ANIMATION

dont le siège social est : Aux Doumuraux 19330 CHAMEYRAT

Cette association a pour objet :

Affaire une animation socio-culturelle sur la commune de CHAMEYRAT

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

- ◆ M. Jean-Pierre CHAPU
né le 12.10.1949 à TULLE (19)
de nationalité Française
domicilié : Aux Doumuraux 19330 CHAMEYRAT
exerçant la profession Responsable de Production **PRESIDENT,**
- ◆ M. Christian BONIY
né le 30.10.50 à BEAULIEU (19)
de nationalité Française
domicilié : CHAMEYRAT 19330
exerçant la profession Employé de Banque **SECRETARE,**
- ◆ M^{lle} CHARTON Aline
né le 12 Janvier 1943 à ROCHE LE PETROUX (19)
de nationalité Française
domicilié : 25 bis rue de la Guillouerie 19330 CHAMEYRAT
exerçant la profession Comptable **TRESORIER.**

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à TULLE
le 28 Sept. 1995

Le Président,

Le Secrétaire,

Le Trésorier,